



**Comité Départemental Bowling
et Sport de Quilles du Var**

Association Loi 1901 – (J.O. du 07/02/1996 N° 1511)
SIRET : 423 919 919



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU VAR
2019**

TOURNOI à CATEGORIES

Au bowling de Draguignan

Du 27 Mars au 31 Mars 2019

Le Comité Départemental Bowling et Sport de
Quilles du Var organise

Le Championnat départemental du Var 2019

Responsable de l'organisation:

Monsieur MATTEUCCI René

04 94 53 17 81

06 81 61 35 71

matteucci.rene@wanadoo.fr

CATEGORIES :

- Dames : Catégorie Elite = 168 et plus
Catégorie Excellence = de 160 à 167
Catégorie Honneur = jusqu'à 159
- Hommes : Catégorie Elite = 190 et plus
Catégorie Excellence = de 175 à 189
Catégorie Honneur = jusqu'à 174

Pas au listing = Excellence

Ce tournoi reçoit une homologation "tournoi". Il est ouvert aux **joueuses et joueurs licenciés dans le Var** en règle avec la FFBSQ.

Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération.

Le listing de référence pour la détermination des catégories est celui en cours de validité en **Février 2019**.

ELIMINATOIRES :

Chaque participant effectuera 8 lignes éliminatoires en 2 séries de 4 lignes consécutives.

Un décalage impair de pistes vers la droite s'effectuera après la première série à l'intérieur des pistes utilisées.

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo.

FINALES :

Les meilleurs joueurs/joueuses dans chaque catégorie à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale sur 6 lignes.

Le classement par catégorie sera effectué sur le total des quilles abattues lors de l'ensemble du tournoi (14 lignes).

Le quota des qualifiés(es) en finale sera proportionnel au nombre d'inscrits par catégorie avec un minimum de 3 par catégorie et un maximum de 32 pour les 6 catégories.

Le titre de champion du Var sera attribué au 1^{er} de Chaque catégorie La récompense en sera le remboursement de son inscription

HORAIRES ELIMINATOIRES :

- 1^{er} tour : Dimanche 24/03/2019 à 10h
- 2^{ème} tour : Mercredi 27/03/2019 à 19h30
- X tour :** **Judi 28/03/2017 à 19h si plus inscrits que prévus**
- 3^{ème} tour : Vendredi 29/03/2019 à 13h50
- 4^{ème} tour : Samedi 30/03/2019 à 10h

HORAIRES FINALES : dimanche 31/03/2019

- ~~09 h 30~~ : 9h00 2 x 3 lignes pour **16** joueurs (ses) :
6 dames Honneur - **9** hommes Honneur **+ 1 homme Excellence (résultat plus petit)**
- Reconditionnement**
- ~~12 h 00~~ : 11h30 2 x 3 lignes pour **16** joueurs (ses) :
3 dames Elite et Excellence – **5** hommes Elite - **8** hommes Excellence
- 14 h 30 :** remise des prix

INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS :

Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des CLUBS au plus tard le : 20 Mars 2019

Les inscriptions du samedi sont réservées, en priorité, aux licenciés dont le siège social du club est à plus de 40 km.

Le montant des engagements fixé à **38 €** par joueur/joueuse (comprenant les frais d'engagement et les lignes éliminatoires et les finales) sera facturé aux clubs par le trésorier.

Siège social : chez Mr Jean Paul DARRE 150 Avenue de Provence
L'Avant-scène, Entrée Mistral, 83600 FREJUS

RECOMPENSES PAR CATEGORIE

1^{er} joueur : 1 trophée

2^{ème} joueur : 1 trophée

3^{ème} joueur : 1 trophée

Chaque vainqueur par catégorie se verra rembourser de son inscription

Le **TROPHEE DU VAR** sera remis au club vainqueur aux points (voir le tableau d'attribution des points en annexe)

BILAN FINANCIER (base 60 participants)		RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement	38 € x 60	2280,00 €	
Frais de parties	3,20 € x 672		2150.40 €
Frais d'homologation	0,08 € x 672		53.76 €
Frais d'arbitrage			225,00 €
Frais d'organisation			300,00 €
Participation C.D.		449.16 €	
TOTAL		2729.16 €	2729.16 €

Annexe au règlement du Championnat du Var 2019

CALCUL DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DU TROPHEE DEPARTEMENTAL

Points Eliminatoires	HOMMES			DAMES	
	ELITE	EXC	HON	ELITE & EXC	HON
1er	20	20	20	20	20
2	18	18	18	18	18
3	16	16	16	16	16
4	14	14	14	14	14
5	12	12	12	12	12
6	10	10	10	10	10
7	9	9	9	9	9
8	8	8	8	8	8
9	7	7	7	7	7
10	6	6	6	6	6
11	5	5	5	5	5
12	4	4	4	4	4
13	3	3	3	3	3
14	2	2	2	2	2
15	1	1	1	1	1

Points Finale	HOMMES			DAMES	
	ELITE	EXC	HON	ELITE & EXC	HON
Nb Finalistes					
1er	20	20	20	20	20
2	12	12	12	12	12
3	8	8	8	8	8
4	6	6	6	6	6
5	4	4	4	4	4
6	2	2	2	2	2

A l'issue des éliminatoires, un classement par joueur et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er} : 20 Pts – 2^e : 18 Pts – 3^e : 16 Pts – 4^e : 14 Pts – 5^e : 12 Pts

6^e : 10 Pts - 7^e : 9 Pts – 8^e : 8 Pts / 15^e : 1 Pt.

A l'issue des finales, un classement par joueur et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er} : 20 Pts – 2^{ème} : 12 Pts – 3^{ème} : 8 Pts – 4^{ème} : 6 Pts – 5^{ème} : 4 Pts – 6^{ème} : 2 Pts.

Il sera procédé à la totalisation des points acquis par chaque joueur entre les éliminatoires et la finale.

Le trophée départemental sera attribué au club totalisant le plus grand nombre de points sur les 5 joueurs/joueuses d'un même club qui auront totalisé le + de points.